

OUI AU SALAIRE MINIMUM !

Le droit de vivre de son travail

Il faut permettre aux salariés de vivre de leur travail. Le travail de toutes et tous doit être reconnu à sa juste valeur et rémunéré correctement. Il est inadmissible que des personnes qui travaillent à plein temps ne puissent pas vivre de leur travail.

La lutte contre la pauvreté

Il faut permettre à toutes les personnes qui travaillent de vivre dignement. Les bas salaires actuellement versés dans plusieurs secteurs ne permettent pas de vivre dignement. Il s'agit principalement d'une mesure contribuant à lutter contre la pauvreté, et qui assure qu'il n'y ait plus de pauvreté parmi les personnes qui travaillent.

Un pas de plus vers l'égalité hommes-femmes

Les deux tiers des salaires inférieurs à 23.- de l'heure sont touchés par des femmes. De nombreux métiers féminisés sont mal payés, comme la vente, les aides-soignantes, la coiffure, le nettoyage ou l'esthétique. Il s'agit pourtant de métiers essentiels. L'introduction d'un salaire minimum va limiter les écarts de rémunération entre les genres et améliorer la situation économique de nombreuses femmes. Le salaire minimum est un pas de plus vers l'égalité.

Le salaire minimum a de très bons résultats économiques

Le salaire minimum est une mesure qui a été introduite dans 5 cantons Suisses dont trois cantons romands : Genève, Neuchâtel et le Jura. Nous connaissons donc les effets qu'à l'introduction d'un salaire minimum. A Genève, une étude de la haute école de gestion a montré que les salaires de nombreuses personnes se sont améliorés, que le chômage n'a pas augmenté, et que les femmes ont été plus nombreuses à retrouver un emploi.

Ce n'est pas à l'État de payer les salaires !

En Suisse, 32% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des gens qui travaillent. Nous payons donc avec nous impôts des millions de francs à cause des salaires trop bas versées par certaines entreprises. Introduire un salaire minimum, c'est faire des millions de francs d'économies sur l'aide sociale. Ce n'est pas à l'Etat de payer les salaires !

Les employeurs honnêtes paient des salaires décents

L'initiative en faveur d'un salaire minimum est soutenue par de nombreux employeurs de notre canton. La grande majorité des entreprises fribourgeoises paient en effet des salaires qui permettent de vivre dignement. Seule une minorité d'entreprises ne jouent pas le jeu en s'arrogeant un avantage concurrentiel via le dumping social. Ce n'est pas en versant des bas salaires que les entreprises doivent se démarquer. Le salaire minimum permet une juste concurrence et ne concerne aucunement les employeurs qui paient des salaires décents.